

3 Agences à votre service : EPINAY-SUR-ORGE / CHILLY-MAZARIN BALLAINVILLIERS

HONORAIRES AGENCE 2019

•	Transaction	ons VENTES:	
	Montant de	e la transaction :	Honoraires TTC (TVA 20 %):
	Jusqu'à	100 000 €	8%
	De 100 001	€ à 200 000 €	7%
	De 200 001	€ à 300 000 €	6%

Honoraires à charge vendeur, incluse dans le prix de vente présenté.

• Transactions LOCATIONS:

Au-delà de

Dépôt de Garantie	1 mois de loyer Hors Charges
Frais de rédaction d'actes :	·
Pour le locataire	10 €/m² habitable du logement loué
Pour le propriétaire	10 €/m² habitable du logement loué
Frais d'état des lieux :	<u> </u>
Pour le locataire	3 €/m² habitable du logement loué
Pour le propriétaire	3 €/m² habitable du logement loué
* *	C

300 001 €...... 5 %

« Loi ALUR : Tarif en vigueur fixé par décret et zonage / zone tendue »

• **GESTION LOCATIVE:**

Gestion (Sur loyer C.C mensuel).	7,50 % TTC (Si charges réglées par l'agence)
,	7,00 % TTC (Si charges réglées par le client)
G.L.I	2,70 % TTC du Loyer C.C mensuel
(Garantie Loyers Impayés)	•

- ESTIMATION: Estimation GRATUITE de votre bien <u>en cas de vente</u>
 Autres motifs: Forfait de 100 € TTC
- EXPERTISE Valeur Vénale : « Sur DEVIS »
- BAUX COMMERCIAUX: 18% DU LOYER TTC ANNUEL



Tous nos tarifs sont exprimés TTC, avec TVA applicable de 20%